

**Pause pédagogique**

16 mai 2017

**Les compétences des enseignants en santé**

Jean-Baptiste CHABLE — Fanny KLIEM MOOTIEN

À partir de l'article de Tucker R. If medical education was a discipline, she would have five core competencies. Med Teach 2017 [en ligne]

Constance R. Tucker, professeure en éducation médicale, œuvre pour le développement professionnel des enseignants en pré-clinique, clinique et en formation continue au sein de la faculté de médecine de l'Université de Virginie (États-Unis). Du fait que peu de recherches proposent des modèles et forte de son expérience auprès d'enseignants en pédagogie, elle présente dans cet article un avis personnel sur les compétences qui devraient être celles des enseignants dans le domaine des sciences de la santé.

Ainsi, devenir enseignant dans le domaine de la santé, quel que soit le contexte, nécessite plus que la connaissance du contenu enseigné. L'enseignant doit être en capacité d'utiliser ses connaissances, ses capacités et ses habiletés pour contribuer au développement actif des connaissances de l'étudiant dans son environnement d'apprentissage. Il s'agit de promouvoir un changement de paradigme, c'est-à-dire un passage de l'enseignement centré sur l'enseignant à l'enseignement centré sur les étudiants.

Il se doit également d'être en capacité de concevoir et de mettre en œuvre un curriculum ; sur le plan de l'ingénierie de formation, il s'agit ainsi pour lui d'appliquer les théories de l'éducation lors de la conception, de l'évaluation et de l'amélioration du dispositif de formation.

Il fait preuve d'engagement dans le suivi de la progression de l'étudiant pour une amélioration continue aussi bien en stage qu'au sein de l'école/institut/faculté. Il s'agit de respecter le principe d'alignement pédagogique, depuis l'élaboration du projet jusqu'à l'évaluation des apprentissages de l'étudiant.

Il participe au développement des pratiques pédagogiques par le partage de ses approches novatrices et par la diffusion de ses recherches. À de hauts niveaux d'expertise, les écoles/instituts/facultés peuvent contribuer à la recherche, en publiant dans des revues scientifiques et professionnelles.

Il est enfin un gestionnaire de projets, favorise la collaboration entre les différents acteurs de l'enseignement, et inscrit sa pratique dans une démarche transparente de promotion de la qualité.

Toujours de l'avis de l'auteure, si ces compétences étaient partagées, elles pourraient influencer le dispositif de formation dans lequel le formateur enseigne, la formation dont bénéficie le formateur et la nature même du champ de la pédagogie des sciences de la santé. Elle estime que de nouvelles stratégies de recrutement, et des possibilités de carrières et de développement pourraient être envisagées.